



CA Troyes Champagne Métropole (Siren : 200069250)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Troyes
Arrondissement	Troyes
Département	Aube
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. François BAROIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Place Robert Galley
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10000 TROYES
Téléphone	03 25 45 27 27
Fax	03 25 45 27 44
Courriel	marches.publics@grand-troyes.fr
Site internet	www.agglo-troyes.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	179 084
-----------------------------	---------

Densité moyenne 200,57

Périmètre

Nombre total de communes membres : 81

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Assenay (211000120)	145
10	Aubeterre (211000146)	390
10	Barberey-Saint-Sulpice (211000286)	1 592
10	Bouilly (211000468)	1 122
10	Bouranton (211000484)	624
10	Bréviandes (211000559)	3 093
10	Bucey-en-Othe (211000617)	446
10	Buchères (211000625)	1 925
10	Clérey (211000948)	1 166
10	Cormost (211000989)	304
10	Courteranges (211001045)	596
10	Creney-près-Troyes (211001094)	2 031
10	Crésantignes (211001102)	323
10	Dierrey-Saint-Pierre (211001193)	312
10	Estissac (211001367)	1 848
10	Fays-la-Chapelle (211001417)	134
10	Feuges (211001433)	336
10	Fontvannes (211001490)	719
10	Fresnoy-le-Château (211001557)	306
10	Isle-Aumont (211001664)	478
10	Javernant (211001706)	156
10	Jeugny (211001722)	475
10	La Chapelle-Saint-Luc (211000765)	12 374
10	Laines-aux-Bois (211001797)	546
10	La Rivière-de-Corps (211003116)	3 716
10	Laubressel (211001839)	578
10	Lavau (211001847)	945
10	La Vendue-Mignot (211003892)	248
10	Le Pavillon-Sainte-Julie (211002738)	287
10	Les Bordes-Aumont (211000443)	539
10	Les Noës-près-Troyes (211002571)	3 302
10	Lirey (211001912)	112
10	Longeville-sur-Mogne (211001979)	143
10	Lusigny-sur-Barse (211002027)	2 303
10	Macey (211002043)	1 007
10	Machy (211002050)	114
10	Maupas (211002225)	102
10	Mergey (211002233)	680
10	Mesnil-Saint-Père (211002316)	447
10	Messon (211002332)	479

10	Montaulin (211002373)	838
10	Montceaux-lès-Vaudes (211002381)	271
10	Montgueux (211002407)	401
10	Montiéramey (211004312)	412
10	Montreuil-sur-Barse (211002472)	292
10	Montsuzain (211002480)	407
10	Moussey (211002522)	675
10	Payns (211002746)	1 406
10	Pont-Sainte-Marie (211002886)	5 227
10	Prugny (211002985)	373
10	Roncenay (211003132)	171
10	Rosières-près-Troyes (211003140)	5 063
10	Rouilly-Saint-Loup (211003181)	564
10	Ruvigny (211003215)	508
10	Saint-André-les-Vergers (211003223)	12 952
10	Saint-Benoît-sur-Seine (211003256)	405
10	Sainte-Maure (211003413)	2 061
10	Sainte-Savine (211003512)	10 855
10	Saint-Germain (211003298)	2 398
10	Saint-Jean-de-Bonneval (211003314)	411
10	Saint-Julien-les-Villas (211003322)	6 896
10	Saint-Léger-près-Troyes (211003330)	926
10	Saint-Lyé (211003389)	2 930
10	Saint-Parres-aux-Tertres (211003462)	3 248
10	Saint-Pouange (211003496)	1 226
10	Saint-Thibault (211003520)	549
10	Sommeval (211003603)	311
10	Souigny (211003629)	391
10	Thennelières (211003645)	340
10	Torvilliers (211003702)	1 068
10	Troyes (211003744)	63 883
10	Vailly (211003785)	304
10	Vauchassis (211003835)	506
10	Verrières (211003934)	1 892
10	Villacerf (211003959)	610
10	Villechétif (211004015)	970
10	Villeloup (211004023)	131
10	Villemereuil (211004049)	246
10	Villery (211004130)	274
10	Villy-le-Bois (211004197)	57
10	Villy-le-Maréchal (211004205)	193

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 42

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>compétence exercée en partie par le SMEDMTO et le SDEDA</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>7.2.3. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la communauté d'agglomération exerce les compétences suivantes : Lutte contre la pollution de l'air ; Lutte contre les nuisances sonores ; Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>7.2.3. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la communauté d'agglomération exerce les compétences suivantes : Lutte contre la pollution de l'air ; Lutte contre les nuisances sonores ; Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- Autres actions environnementales <i>compétence optionnelle 4° En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : - lutte contre la pollution de l'air ; - lutte contre les nuisances sonores ; - soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; Démoustication de confort, hors lutte anti-vectorielle; Actions de régulation et d'élimination de rongeurs et d'animaux nuisibles, ayant notamment un impact négatif sur les ouvrages dédiés à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations ; Incitation au développement des énergies renouvelables locales (solaire, biocarburants...)</i>
Services funéraires
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites funéraires <i>7.3.6 Cimetières et services funéraires Construction, aménagement, entretien et gestion du cimetière intercommunal situé à Rosières-près-Troyes, dont un site cinéraire ; Construction, aménagement, entretien et gestion de crématoriums, ainsi que des sites cinéraires pouvant y être associés.</i>
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>7.3.6 Cimetières et services funéraires Construction, aménagement, entretien et gestion du cimetière intercommunal situé à Rosières-près-Troyes, dont un site cinéraire ; Construction, aménagement, entretien et gestion de crématoriums, ainsi que des sites cinéraires pouvant y être associés.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Compétence facultative 7.3.2 Action sociale en faveur des populations et pôles d'équilibre du territoire communautaire En cas de carence de l'initiative privée, création, gestion et entretien des Résidences autonomes assurant l'équilibre du territoire, notamment celles labellisées « Maison d'accueil pour personnes âgées [MARPA] » ; Création, gestion et entretien de Maisons médicales d'équilibre du territoire, ayant une double vocation d'une part d'être mis à disposition de professionnels de santé et d'autre part d'accueillir des actions relevant de l'enseignement supérieur, de la recherche ou de l'expérimentation ; Création et gestion des réseaux d'assistantes maternelles en itinérance sur plusieurs communes du territoire communautaire ; Création, gestion et entretien des établissements d'accueil collectif de la petite enfance de type « micro-crèches » en raison d'une capacité d'accueil limitée à 10 places, situées à proximité d'axes de flux pendulaires importants à l'échelle du territoire communautaire.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Création et gestion des réseaux d'assistantes maternelles en itinérance sur plusieurs communes du territoire communautaire ; Création, gestion et entretien des établissements d'accueil collectif de la petite enfance de type « micro-crèches » en raison d'une capacité d'accueil limitée à 10 places, situées à proximité d'axes de flux pendulaires importants à l'échelle du territoire communautaire.</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires

Création, gestion et entretien de Maisons médicales d'équilibre du territoire, ayant une double vocation d'une part d'être mis à disposition de professionnels de santé et d'autre part d'accueillir des actions relevant de l'enseignement supérieur, de la recherche ou de l'expérimentation

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; - programmes et actions définis dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales prévues à l'article L. 4251-17 . - création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; - promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Compétence facultative 7.3.3 Sports et culture Construction, aménagement et entretien des équipements sportifs situés dans un bourg-centre de moins de 5 000 habitants ou dans lesquels est domiciliée une équipe de sport de haut niveau participant à un championnat professionnel.

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

compétence facultative 7.3.4 Enseignement supérieur, recherche et vie étudiante Soutien et participation à l'implantation, au développement et à la valorisation de l'enseignement supérieur public ou privé et de la recherche sur le territoire communautaire ; Actions visant à favoriser l'implantation de nouveaux établissements d'enseignement supérieur sur le territoire communautaire ou la mise en œuvre de partenariats avec ces mêmes établissements ; Soutien financier aux projets de recherches de Doctorat intervenant dans les secteurs de compétences statutaires de Troyes Champagne Métropole ; Soutien à une chaire d'enseignement et de recherche « Technologie-Management », afin de renforcer l'attractivité de cette interface structurante sur le territoire communautaire ; Définition, organisation et mise en œuvre de services et d'action d'accueil, d'animation et d'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, dans le respect des compétences des autres acteurs de la vie étudiante, notamment du CROUS. Cette compétence s'étend également à l'organisation de manifestations, de forums ou de rencontres, dédiés aux étudiants ou futurs étudiants sur le territoire communautaire ; Gestion de l'espace de la Maison des étudiants, situé sur le Campus des Comtes de Champagne et des services qui y sont proposés ; Création, aménagement et gestion des infrastructures d'accueils des étudiants et chercheurs ; Création, aménagement et participation à la gestion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; Création, aménagement, gestion et soutien à la création et à l'aménagement d'une Maison universitaire pluridisciplinaire de santé ; Soutien au déploiement de la fibre optique pour les établissements d'enseignement supérieur-recherche, sur le territoire communautaire ; Gestion de la Maison du patrimoine, y compris en terme d'animations, ainsi que des missions liées à l'Inventaire Général du patrimoine culturel du territoire communautaire ; évolution des missions de la Maison du patrimoine, dans le cadre du label « Ville d'Art et d'Histoire ».

- Activités culturelles ou socioculturelles

compétence facultative exercée sur l'ensemble du périmètre de Troyes Champagne Métropole 2° Sports et culture - organisation et soutien, le cas échéant en accompagnement des communes membres, des manifestations culturelles et sportives lorsque leur rayonnement intercommunal, régional ou national contribue au développement de l'image et des fonctions métropolitaines de l'agglomération

- Activités sportives

compétence facultative exercée sur l'ensemble du périmètre de Troyes Champagne Métropole 2° Sports et culture - organisation et soutien, le cas échéant en accompagnement des communes membres, des manifestations culturelles et sportives lorsque leur rayonnement intercommunal, régional ou national contribue au développement de l'image et des fonctions métropolitaines de l'agglomération

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

compétence obligatoire 2° Aménagement de l'espace communautaire : - schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

- Schéma de secteur

compétence obligatoire 2° Aménagement de l'espace communautaire : - schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

compétence obligatoire 2° Aménagement de l'espace communautaire : - création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; - organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

compétence obligatoire - organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

compétence optionnelle 1° Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire - création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire Lorsque la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et entretien de voirie communautaire" et que son territoire est couvert par un plan de déplacements urbains, la circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt communautaire des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies. Toutefois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peut, sur certaines portions de trottoirs adjacents, limiter l'intérêt communautaire aux seuls équipements affectés au service de transport collectif

- Signalisation

Compétence facultative 7.3.9 Centre de régulation du trafic et Centre de supervision urbain Création, aménagement, entretien et gestion du Centre de régulation du trafic du territoire communautaire, à l'exclusion de la gestion des carrefours à feu ; Création, aménagement, entretien et gestion du Centre de supervision urbain du territoire communautaire.

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

compétence obligatoire 1° Développement économique : - promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme et compétence facultative exercée sur l'ensemble du périmètre de Troyes Champagne Métropole 3° Action touristique définie exhaustivement sur les domaines suivants : - accueil et information des touristes, incluant notamment la définition, l'organisation et la mise en oeuvre du jalonnement touristique et hôtelier sur le territoire communautaire ainsi que les chemins de randonnées touristiques et cyclo touristiques ; - promotion touristique du territoire des communes membres de TCM, incluant notamment la communication touristique ; - la conduite d'une stratégie territoriale de promotion du tourisme d'affaires ; - la promotion des sites et équipements situés hors du territoire communautaire mais susceptibles de concourir au développement touristique de celui-ci ; - la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local ; - élaboration de services touristiques, l'organisation de manifestations de promotion touristique et la commercialisation des prestations touristiques ; L'exercice de ces compétences pourra prendre toutes formes, y compris la participation à des organismes et le soutien à des actions concourant à l'attractivité touristique du territoire communautaire, à l'exclusion des organismes et des actions relevant à titre principal de l'animation locale.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat <i>compétence obligatoire 3° Equilibre social de l'habitat : - programme local de l'habitat ; - politique du logement d'intérêt communautaire ; - actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; - réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; - action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; - amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire</i>
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>Lutte contre l'incendie et l'organisation des secours La communauté d'agglomération est substituée aux communes membres dans leur obligation d'adhérer au service départemental d'incendie et de secours</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire communautaire ;</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>compétence obligatoire 6° Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>arrêté du 30 juin 2017 - compétence optionnelle 7° Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</i>
- Autres <i>Aménagement des entrées d'agglomération ; cette compétence s'étend à l'aménagement des trottoirs et accessoires des voies relevant de la compétence de l'Etat ou du Département lorsque ces derniers n'aménagent que les bandes roulantes et sous réserve de l'accord de ces derniers ; Création, aménagement et gestion des aires de camping-car ; Création, aménagement et gestion de campings.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Pôle Métropolitain Bourgogne, Sud Champagne, Portes de Paris (200080893)	Pôle métrop.	355 621
10	Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM fermé	318 127
10	SM d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient (251002515)	SM fermé	33 935
75	Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs (200075224)	SM ouvert	2 385 525
10	Troyes Aube Habitat (200094357)	SM ouvert	179 084
10	Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) (200093391)	SM fermé	318 229
10	Syndicat d'étude, de programmation et d'aménagement de la région Troyenne (251002085)	SM fermé	263 109
89	SM du bassin versant de l'Armançon (200060861)	SM fermé	343 853

10	SM pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO) (251001574)	SM ouvert	197 305
10	SM aérodrome de Troyes- Barberey (200004133)	SM ouvert	179 084
10	SM de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la dépollution, établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) de la Seine Supérieure Champenoise (200062107)	SM ouvert	364 451

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)